

Compte rendu de la réunion de bureau du Conseil d'administration du 14 avril 2021

Personnes présentes

Laurent Lesage :	président
Christine Roumilhac :	vice présidente
Françoise Leclerc :	trésorière
Corinne Gondek :	secrétaire
Martin Monot :	secrétaire adjoint
Pascal Bonne :	membre
Jean-Claude Levern :	membre
Cyril Logeart :	membre
Bernard Tournier :	membre
Jean-Claude Miremont :	membre
Daniel Lecluze :	membre
François Méchin :	consultant
Marie Hélène Farbos :	conseillère municipale
Mehdi El Gargati:	conseiller municipal

Excusé :

Adolphe Mendy :	membre
-----------------	--------

Retour sur l'entrevue du 9 avril avec la section JUDO, et vote sur la suite à donner à ce dossier

Le rendez-vous avec le président et le professeur de la section Judo a duré 1 h 30. Un taux horaire de 65 euros est revendiqué. La situation existe depuis 3 ans, Antoine Bienne ne comprend pas pourquoi cela changerait.

Si un accord ne peut être trouvé avec l'ASL, il envisage de demander une convention avec la Mairie. Monsieur El Gargati explique qu'à ce jour, il n'y a aucune demande, ni aucune convention signée. Il souhaite qu'une solution soit trouvée. La Mairie refuse les demandes de salles au gymnase à des personnes extérieures.

Monsieur El Gargati va étudier ce dossier avec Laurent Lesage pour comprendre les tenants et aboutissants. L'objectif est que Monsieur Bienne continue à exercer au sein de l'ASL

Cette année Monsieur Bienne n'a pas été rémunéré directement par les adhérents comme précédemment ; il a fait des fiches d'honoraires, réglées par le trésorier par chèque à partir du compte ASL Judo.

Il fait officiellement 8 h de cours par semaine, mais il effectue aussi 5 heures le week-end, mais on ne sait pas où, ni avec qui.

Au total, cela représente 13 h par semaine, y compris pendant les vacances scolaires.

Un retour sera fait à Monsieur El Gargati pour lui donner des éléments.

Un bilan de la commission enseignants va être formalisé par Madame Leclerc. Monsieur Lesage demande que les membres du CA lui transmettent des éléments par mail au sujet de ce dossier.

Harmonisation des modèles de conventions pour les prestataires de services, mise à jour des statuts

Cette harmonisation est en route depuis deux ans. Monsieur Lesage souhaite qu'on soit d'équerre dans toutes les sections.

Constitution des différentes commissions : Juridique, gestion des enseignants sportifs, relations avec les sections, et enfin site internet et digitalisation

Commission juridique (statuts, organisation, AG sections, ...) : Jean-Claude Lavern, Cyril Logeart, Pascal Bonne, Françoise Leclerc, Martin Monot, Bernard Tournier, Laurent Lesage.

Commission gestion des enseignants sportifs : Françoise Leclerc, Christine Roumilhac, Daniel Lecluze, Jean-Claude Miremont, Laurent Lesage.

Commission relations avec les sections (compétitions intersections, fête des sports, relations entre les sections,...) : Jean-Claude Miremont, Daniel Lecluze, Corinne Gondek, Laurent Lesage.

Commission communication et digitalisation : Christine Roumilhac, Martin Monot, Cyril Logeart, Laurent Lecluze.

Laurent Lesage va proposer à la suite de la réunion deux dates pour chaque commission. Les réunions se dérouleront au bureau du gymnase, mais un lien zoom sera envoyé pour ceux qui y participent en visio.

Bernard Tournier ne peut proposer ses services que temporairement, car il va démissionner dans 3 mois.

Subvention et trésorerie de l'ASL (échanges sur la feuille de route)

Monsieur Lesage souhaite que l'ASL se professionnalise et recrute une personne pour s'occuper de la trésorerie, s'occuper des paiements en ligne pour décharger les sections, suivre les AG de sections, les comptes-rendus. Le recrutement n'est pas encore décidé.

Madame Leclerc en tant que bénévole effectue un travail considérable.

En ce qui concerne la subvention 2020 versée en février, elle a été amputée de 10 000 euros, soit 60 000 euros au lieu de 70 000 euros.

Il n'y a eu aucune information ni verbale, ni écrite de la Mairie à ce sujet. La prise en charge de l'entretien du tennis par la Mairie entraînerait une diminution de la subvention.

Pour l'an prochain, une demande de 70 000 euros a été faite.

Le budget doit être voté, il va être présenté une 2^{ème} fois. S'il est rejeté, la subvention se sera pas allouée directement, mais de toute façon le budget est reconduit par 12 ième.

Ce dossier sera traité dans la commission juridique. Bernard Tournier avait contacté chaque section, la démarche étant de distribuer une subvention en fonction des demandes. Il ne pourra poursuivre ce travail.

COVID et indemnisation

Sur le compte, la partie du chômage partiel a été versée. Ce mois-ci, le complément de l'aide aux charges URSSAF sera versé. Voir comment on répercute aux sections.

Madame Leclerc a fait une demande de chômage partiel. Elle a envoyé à chaque section le montant du chômage partiel pour novembre et décembre. Elle n'a pas les montants pour janvier, février, mars. Fin avril, on espère avoir une estimation du chômage partiel pour le trimestre passé.

Chaque section doit faire un retour pour le 15 mai sur sa politique en ce qui concerne les cotisations.

Questions diverses

- Certaines sections ont fait un avoir.
- Une piste : un avoir ASL, un « bon famille », mais qui pourrait être compliqué à mettre en place.
- La commission digitalisation pourra s'occuper des documents de communication sur les activités des sections.
- La section football a demandé par mail une partie de la subvention. Madame Leclerc a demandé des explications, elle n'a pas eu de retour. Une réponse sera donnée.

La prochaine réunion de CA est prévue le 18 mai à 18 h.

Le Président
Laurent Lesage

La secrétaire
Corinne Gondek